

ALGICIDE 200

Réf 0045

Algicide Préventif et Curatif non moussant

1. PROPRIETES :

ALGICIDE 200 se caractérise par sa double action :

ALGICIDE : action curative et préventive, ALGICIDE 200 détruit et empêche la formation des micros-algues dans votre piscine.

BACTERICIDE : ALGICIDE 200 supprime toutes les bactéries qui peuplent les piscines.

Avec ALGICIDE 200, pas de gêne pour les yeux, pas d'irritation pour la peau.

ALGICIDE 200 est compatible avec tous types de traitements et de revêtements.

2. MODE D'EMPLOI :

Avant remplissage : Diluez 0,2 L de ALGICIDE 200 avec 10 L d'eau et badigeonner les parois avec la solution.

Traitement initial : Verser devant les buses de refoulement 1,5 L de ALGICIDE 200 par 100 m³.

Traitement hebdomadaire : Verser 0,5 L / 100m³. En période de forte utilisation et par temps orageux, doubler la dose.

Traitement curatif : En présence d'algues, verser 2,5 L / 100 m³ et ajouter 100 comprimés de CHLORE TAB 20.

3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	liquide limpide bleu
pH :	6,75 +/- 0,75
Densité :	0,985 +/- 0,02
Pouvoir Moussant :	Non moussant
Stockage :	Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit sec.
Matière active :	Chlorure de didécyldiméthyl ammonium (N°CE : 230-525-2) à 83 g/L

4. CONDITIONNEMENTS :

Carton de 6 X 1 L

Carton de 4 X 5 L

5. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°0045) : + 33 (0)3 83 32 36 36,

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Fiche de données de sécurité disponible sur simple demande pour les professionnels.

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet.

Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

